

Procédures criminelles — FF752

Inventaire de la liasse, année 1708

Cet inventaire recense, affaire par affaire, les procédures criminelles instruites devant les capitouls de Toulouse et conservées sous la cote FF752. Chaque ligne correspond à une procédure : sa cote, ses dates extrêmes, les parties, la qualification des faits, la sentence rendue et le nombre de pièces conservées.

Nota bene — les dates sont en nouveau style. Un tiret signale une information absente de la source ; les dates de fin ne sont renseignées que lorsqu'une sentence a été rendue.

Répertoire des affaires

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF752/1	001	—	—	101B132	16/01/1708	—	DUPRAT (Catherine)	fille de service au logis de la Croix Rouge, veuve de	FAGERET (Guillaume), travailleur	VERDIER (Pierre), valet d'écurie au logis de la Croix Rouge	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	6	avec relation (certificat) de grossesse dressé par une sage- femme assermentée / enceinte de 7 à 8 mois / sentence manquante (fut-elle jamais rendue ?) mais le procureur du roi requiert 500# de dommages et intérêts
FF752/1	002	NC	NC	101B132	16/01/1708	—	BESSAC-dit- SAINT-YBARS (François)	cordonnier, dizenier	—	DESTAMPES (Anne), épouse AUDOUY (Paul), tailleur / AUDOUY (Marie- Thérèse), épouse LACOUR (Guillaume), tailleur / TERRERY (Pierre), marchand / LAUNAC (Guillaume), tailleur	insultes	menaces	trouble à l'ordre public	affronte ment	—	—	9	non communicable, pièces trop fragilisées par d'anciennes moisissures / le plaignant intervient pour pacifier un conflit dans son quartier mais la situation lui échappe
FF752/1	003	—	—	101B132	24/01/1708	—	GRAS (Michel)	facturier de bas	—	COSTETES / + <i>inconnu</i>	excès avec arme	—	—	—	—	—	3	verbal du chirurgien / frappé avec le plat de l'épée
FF752/1	004	—	—	101B132	25/01/1708	—	<i>capitouls (Les)</i>	<i>procès verbal dressé à la requête d'Olivier de Raymond, écuyer</i>	—	DAUBIAN (Marie), épouse RAYMOND (Olivier de), écuyer	enlèvem ent d'effets	—	—	—	—	—	1	le sieur de Raymond ne porte pas plainte mais requiert des capitouls un verbal afin de constater l'enlèvement des meubles et effets par sa propre épouse (ils sont d'ailleurs opposés dans un procès devant le parlement)
FF752/1	005	—	—	101B132	25/01/1708	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour le repos public</i>	—	<i>inconnus</i>	expositio n d'enfant	meurtre	infantici de	—	—	—	18	relation d'expertise (x 2) de trois cadavres de nourrissons trouvés au rempart / monitoire / avec un état de toutes les dénonces de grossesse enregistrées depuis juillet 1702
FF752/1	006	—	A à M	101B132	30/01/1708	—	RICARD (Etienne)	marchand	—	FAVAREL (Etienne), étudiant en Droit	excès avec arme	excès réels	—	—	—	—	16	verbal des blessures (dressé par 1 médecin et 3 chirurgiens) / querelle qui éclate au jeu de paume / le plaignant dit que l'épée de son adversaire s'est cassée et qu'il en a gardé un bout dans son ventre / l'accusé a intenté une procédure contre le plaignant devant la cour du viguier / il semble qu'un accord entre parties ait été trouvé
FF752/1	007	—	—	101B132	31/01/1708	—	JOLY (Guillemette)	<i>fille de</i>	JOLY (Etienne), fondeur de la grande fonte	LAFONT (Pierre), garçon fondeur	dénonce de grossess e	—	—	—	—	—	4	avec relation (certificat) de grossesse dressé par une sage- femme assermentée / enceinte de 2 à 3 mois / l'accusé accorde vouloir épouse la plaignante contre 300# de dot et la moitié des profits de la boutique
FF752/1	008	—	—	101B132	12/02/1708	—	VIDAL (Antoine)	praticien	—	BERAUD (Alexandre), tireur de laine, enrôlé dans la compagnie des milices de Mr de Lanta / + <i>deux soldats inconnus</i>	excès avec arme	excès réels	—	—	—	—	11	verbal du chirurgien (x 2) / coup d'épée donné dans le ventre / l'accusé principal ne serait pas l'agresseur mais la cause de l'agression

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF752/1	009	—	—	101B132	14/02/1708	—	MADRON (Pierre-Antoine de)	conseiller en la grand'chambre du parlement	—	LAROQUE, régisseur du château du plaignant au lieu-dit des Issards	vol domestique	—	—	—	—	—	3	vol qui porte essentiellement sur les réserves de blé, que l'on va d'ailleur faire mesurer pour en estimer le préjudice
FF752/1	010	—	A à N	101B132	20/02/1708	1708/03/30 puis 1708/05/15	OLIVIER (Catherine)	<i>épouse de</i>	GERAUD (Jean), marchand épicier	LASSERRE-dit-CARMELINE (Jean-Pierre), chirurgien / LASSERRE (Marie), épouse VALETTE (peintre), <i>frère et sœur</i>	attentat	insultes	diffamation	menaces	excuses publiques + bannissement / excuses publiques / <i>puis</i> / mise hors de cour	à l'audience + 2 ans / à l'audience / <i>puis</i> / + dépens	21	disent entre autres qu'elle a été bannie d'Avignon et fleurdelisée / lors de la première sentence, le frère est condamné par contumace / il se présente devant la justice en mai et obtient alors une 2e sentence qui le met hors de cour
FF752/1	011	—	—	101B132	22/02/1708	—	GARGAS (Joseph de)	écuyer, baron de Blagnac	—	GARGAS (Charles de), <i>fils du plaignant</i>	vol avec effraction	—	—	—	—	—	7	vol commis par son propre fils dans son château de Blagnac (laisse entendre qu'il a été suborné par un nommé Sotoul) / relation d'expertise des effractions /
FF752/1	012	—	—	101B132	22/02/1708	31/03/1708	DUMAS (Jeanne)	marchande de laine	—	LABATUT (Jeanne), veuve TOULZA (Guillaume), savetier / TOULZA (Dominique) / TOULZA (Jeanne) / DUFFAU (Pierre), garçon tailleur	insultes	diffamation	menaces	—	excuses publiques	devant le rapporteur et un capitoul / + dépens	11	les parties logent dans le même maison / seuls les 2 enfants Toulza (respectivement 17 et 11 ans) sont condamnés aux excuses et dépens
FF752/1	013	—	—	101B132	26/02/1708	—	MARTINY (Marie)	fille de service	chez Mme la présidente de NUPCES	SALLES (Louis), domestique chez Mr DAYGA, conseiller au parlement	dénoncé de grossesse	—	—	—	—	—	2	avec relation (certificat) de grossesse dressé par une sage-femme assermentée / enceinte de 8 mois
FF752/1	014	—	—	101B132	03/03/1708	—	CONAC (Marie)	fille de service	chez AZEMAR, marchand	SARRAUTE "fils"	dénoncé de grossesse	—	—	—	—	—	3	avec relation (certificat) de grossesse dressé par une sage-femme assermentée / enceinte de 8 mois
FF752/1	015	—	—	101B132	09/03/1708	—	MIALHES (Jeanne)	<i>épouse de</i>	MARTIN (François), travailleur	FAURE (Pierre), maître valet de métairie	insultes	excès	—	—	—	—	2	la plaignante avait précédemment témoigné dans une procédure contre l'accusé / aurait aussi tiré un coup de fusil contre la maison
FF752/1	016	—	—	101B132	13/03/1708	—	CAMINADE (Marie)	<i>épouse de</i>	ESPANIOL (Charles), cuisinier	LORMAND (Jeanne), veuve BLANCHARD (Gabriel), cocher / COUET, cordier / SERAN (Raymond)	troubles à heure nocturne	voie de fait	dégradat ion de bien privé	—	—	—	6	jet de pierres sur la maison de la plaignante, on entend aussi un coup tiré avec une arme à feu / avec acte de désistement des poursuites faites contre Seran
FF752/1	017	—	—	101B132	14/03/1708	—	BERGER (Marguerite)	fille de service	chez Mr de CHASTANET, conseiller au parlement	PETIT-JEAN-dit-FONSEGRIVES	dénoncé de grossesse	—	—	—	—	—	2	avec relation (certificat) de grossesse dressé par une sage-femme assermentée / enceinte de 8 mois
FF752/1	018	—	—	101B132	17/03/1708	—	SERIGAUT (Pierre-Gaston de)	vicomte d'Ercé, sénéchal et gouverneur de Nébouzan	—	X-dit-CASTRES, laquais du plaignant	vol domestique	—	—	—	—	—	1	disparaît avec un cheval et les hardes qu'il devait apporter à Toulouse
FF752/1	019	—	<i>plainte à restaurer</i>	101B132	22/03/1708	—	PERRIN (Jeanne)	<i>gargotière, épouse de</i>	TROUSEL (Louis), cuisinier	CASTAING (Pierre), teinturier	excès	—	—	—	—	—	9	verbal du chirurgien (elle est enceinte et on craint une fausse couche) / requête en provision (15# accordées)
FF752/1	020	—	—	101B132	24/03/1708	14/04/1708	MARLIAC	<i>épouse de</i>	DELOM	MILLET (Bernard),	diffamation	excès	dégradat	—	dommages	25# / +	12	verbal du chirurgien / jettent

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							(Philippine)		(Germain), cuisinier chez Mr de PROHENQUES conseiller au parlement	teinturier / CALVET (Rachel), <i>son épouse</i>	on		ion de bien privé		et intérêts	dépens		aussi à la rivière le linge et la planche et le battoir de la plaignante / les accusés sont aussi condamnés à rembourser la valeur du linge
FF752/1	021	—	—	101B132	31/03/1708	—	DALDIN (Aldebert)	écuyer, sieur de la Rouveyrette	—	X (Janot), laquais au service du plaignant	vol domestique	—	—	—	—	—	1	vol d'argent (2 louis d'or) et d'effets vestimentaires
FF752/1	022	—	A à X	101B132	11/04/1708	24/05/1708	<i>religieuses Feuillantines (Les)</i> / LACOMBE (Raymond)	- / tavernier et bonnetier	—	PUJOL (François), praticien, employé au domaine du roi / COMBES (Anne), <i>son épouse</i>	vol à heure nocturne	vol avec effraction	—	—	bannissement	10 ans	26	vol de mesures d'étain chez le tavernier du cabaret appartenant aux religieuses / la sentence ne concerne que le mari
FF752/1	023	—	A à Y	101B132	16/04/1708	22/10/1708	COLOMBE du LYS (Jean- Géraud)	écuyer	—	PIETTE (Etienne- Raymond), apprenti orfèvre chez la veuve BARRAU / SAMSOM (Louis), apprenti orfèvre	assassinat à heure nocturne	excès	—	—	galères + dommages et intérêts / abstention de la ville	5 ans + 1000# / 3 mois	—	d'autres jeunes apprentis orfèvres sont aussi cités dans la plainte mais non poursuivis / le premier accusé se rend défaillant après les confrontations et est condamné par contumace
FF752/1	024	—	—	101B132	25/04/1708	—	GARRIC (Anne)	<i>veuve de</i>	NOUSIE (Jean)	BECANE (Jean- François), orfèvre	fausse accusation	—	—	—	—	—	6	Bécane l'accuse d'avoir volé dans sa boutique, il la fouille et la fait se déshabiller jusqu'à la chemise
FF752/1	025	—	A à K	101B132	03/05/1708	—	PARANT (Bernard) / BASSET (Raymond)	compagnon menuisier / compagnon menuisier	—	DURANT (Philippe) / PATRIGAL-dit- VALON (Josse) / JEAN (Pierre) / DUMAY (Pierre), tous compagnons menuisiers/ + <i>autres compagnons menuisiers</i>	insultes	excès	—	—	—	—	14	verbal du chirurgien (pour le 1er plaignant)
FF752/1	026	—	A à C	101B132	13/05/1708	—	FERAIL (Toinette)	<i>filles de</i>	FERAIL (Jean), cordonnier	MARTEL, tailleur d'habits	assassinat	indécences	excès	—	—	—	3	l'accusé a déjà tenté de violer la plaignante et l'a aussi excédée quelques jours plus tôt, ce qui l'a conduite à faire une première plainte (verbale) devant les capitouls / il se venge ici
FF752/1	027	—	—	101B132	15/05/1708	—	TREMOULET (Raymond)	valet de métairie	à la métairie de CRABIE (Jean) à la Mandille	CASSE (Michel), pasteur de brebis / JOUET (Dominique), pasteur de brebis	dégradation de bien privé	excès	—	—	—	—	7	verbal du chirurgien / agressé alors qu'il voulait chasser le troupeau des accusés, trouvé sur les terres de la métairie
FF752/1	028	—	—	101B132	18/05/1708	—	LABADIE (Jeanne)	<i>filles de</i>	LABADIE (Jacques), tireur de laine	MULAN, hôte du logis des Trois Couronne à Montauban	dénoncé de grossesse	—	—	—	—	—	1	dénonce unique pour la plaignante et pour Anne Brux, autre fille logée chez la même sage-femme / ne souhaite pas poursuivre l'accusé
—	—	—	—	—	18/05/1708	—	BRUX (Anne)	<i>filles de</i>	BRUX, métayer	LALANE	dénoncé de grossesse	—	—	—	—	—	n/a	dénonce unique pour la plaignante et pour Jeanne Labadie, autre fille logée chez la même sage-femme, la pièce se trouve donc classée à ce nom / ne souhaite pas poursuivre l'accusé
FF752/1	029	—	—	101B132	22/05/1708	—	LAFON (Catherine)	<i>veuve de</i>	LAMA (Jean), chandelier	SUBSOL (Catherine), épouse LYER (Jean), boulangier	attentat	insultes	excès	—	—	—	3	lui jette même un petit chien au visage !

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF752/1	030	—	—	101B132	23/05/1708	27/06/1708	MONROZIER (Claire)	<i>fil</i> le de	MONROZIER (Pierre), gantier, de Narbonne	CASTAIGNE (Pons), tailleur d'habits, de Narbonne	dénonc e de grossess e	promess e de mariage	—	—	dommages et intérêts / frais de couche	500# / 500# / + dépens	7	avec relation (certificat) de grossesse dressé par une sage- femme assermentée / l'accusé devra encore consigner 500# pour servir de dot ou mise en apprentissage de l'enfant à naître quand il sera en âge
FF752/1	031	—	—	101B132	23/05/1708	—	LIBEROS (Françoise) / OUVRIER (Pierre)	<i>veuve de /</i> étudiant en Philosophie, <i>fil</i> s de, <i>mère</i> <i>et fil</i> s	OUVRIER, marchand	CHABIRAN, marchand / + <i>son</i> <i>épouse</i>	attentat	excès	menaces avec arme	—	—	—	3	les parties sont locataires dans la même maison
FF752/1	032	—	A à T	101B132	24/05/1708	30/06/1708	BENOIT (Marguerite de)	<i>épouse de</i>	BOUNIOL, payeur des gages de la cour des Aydes de Montpellier	SENAUX-dit- MIROUZE (François), cuisinier / MIROUZE (Catherine), épouse SENAUX (Guillaume), rôtisseur, <i>sa sœur</i>	maltraita nce d'enfant mineur	attentat	insultes	—	rejet de la plainte	—	23	une première plainte porte sur la voie de fait de l'accusé sur l'enfant de la plaignante, une seconde, le 25 mai, sur l'attentat commis par la sœur / contient aussi les pièces de la procédure récriminatoire contre le beau-frère de la plaignante (le 25 dudit) / les 2 procédures sont numérotées ensemble, la sentence est commune aux deux affaires
FF752/1	033	—	A à T	101B132	25/05/1708	30/06/1708	SENAUX-dit- MIROUZE (François)	cuisinier	—	BOUNIOL (Jean- Joseph), bourgeois de Montpellier	excès réels	—	—	—	dommages et intérêts	60# (<i>dépens</i> <i>inclus</i>)	16	voir aussi la procédure faite par la belle-sœur de l'accusé contre le plaignant (le 24 dudit, où se trouvent les originaux des 2 procédures (numérotées ensemble), la sentence est commune aux deux / verbal du médecin (x 2) / provision de 40# afin de pourvoir à ses soins
FF752/2	034	—	—	101B132	26/05/1708	—	SALLES (Géraud)	marchand de bois au port Garaud	—	RIVES (Jean), marchand de bois au port Garaud	voie de fait	—	—	—	—	—	3	querelle de métier sur le lieu de stockage du bois
—	—	—	A à F	—	28/05/1708	—	DIEUDE (Marianne)	<i>épouse de</i>	SENTILHES (Pierre), garçon gantier	SENTILHES (Pierre), garçon gantier, <i>mari de la</i> <i>plaignante</i>	violences domestiq ues	excès	—	—	—	—	n/a	toutes les pièces de cette procédure se trouvent conservées avec la procédure faite par la mère de la plaignante contre le même accusé, le 26 décembre 1704 / verbal du chirurgien / une pièce de juin 1708 nous apprend que la plaignante s'est portée devant la cour du viguier pour obtenir séparation d'avec son époux
FF752/2	035	—	—	101B132	06/06/1708	—	PERES (Pierre)	docteur en médecine	—	CALVINET (Jacques), cocher du plaignant	vol domestiq ue	—	—	—	—	—	1	quitte son service en emportant une veste, des plats en étain et des parties d'outillage
FF752/2	036	—	—	101B132	11/06/1708	—	GIMAT (Marie) / ADER (Marie)	revendeuse de fruits, <i>veuve de /</i> <i>fil</i> le de, <i>mère</i> <i>et fil</i> le	ADER (Pierre), muletier	PERIGORD (Bernard), revendeur de fruits	excès	—	—	—	—	—	3	commence par frapper la fille, puis la suit jusqu'à la banque (étal) de la mère ou il s'attaque à cette dernière
FF752/2	037	—	—	101B132	16/06/1708	—	BATAILLER (David) / MARET (Anne)	procureur au parlement, <i>mari et</i> <i>femme</i>	—	X-dit-ALBIGEOIS, domestique chez Mr GUIBERT, écuyer	attentat	excès	—	—	—	—	3	l'accusé voulant voir de force une servante des plaignants en leur demeure, rudoie la plaignante qui s'y oppose
FF752/2	038	—	—	101B132	18/06/1708	—	DEILHES (Jeanne)	fille de service	chez Mme de BAYLOT	FRUCHOU de LACOMBE (Jacques),	dénonc e de	promess e de	abandon	—	—	—	19	une promesse de mariage écrite et signée est jointe

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
										secrétaire de l'avocat général de la cour des Aydes	grossess e	mariage						comme pièce à conviction / l'accusé, qui a passé des pactes de mariage avec une autre femme, cherche à faire passer la plaignante pour une prostituée
FF752/2	039	—	—	101B132	19/06/1708	—	CHALVET (Marie de)	<i>épouse de</i>	DRUILHE (Pierre de), secrétaire en la Chancellerie	ESPIAU (Mlle), proxénète / CANTUER (Mme de), épouse VERDIER (de)	abus et filouterie	affronte ment	—	—	—	—	7	querelle à propos d'une robe engagée par la plaignante
FF752/2	040	—	—	101B132	25/06/1708	—	SAUSSEDE (Bernarde)	<i>fille de</i> [+]	SAUSSEDE (Bertrand), praticien	BELOT (Théodoze)	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	1	à accouché l'avant-veille / le couple a passé un contrat de mariage (Millet, notaire), mais l'union n'a pu se faire suite à l'opposition de la mère de Belot
FF752/2	041	—	A à L	101B132	25/06/1708	—	COMBES (Arnaud) / VIDAL (François) / MARCILHAC (Jean)	maréchal- ferrant / maréchal- ferrant / maréchal- ferrant	—	OLIVIER / SOLOM / SALESSES / BEGUE / CASTAN / + <i>inconnus</i>	excès à heure nocturne	excès réels	affronte ment	—	—	—	16	verbal du chirurgien (pour le 2e plaignant) et requête en provision pour ses soins (20# accordées) / avec un verbal de rébellion contre le guet lorsqu'on vient exiger à Solom le paiement de la provision (s'ensuit une mini émeute, un soldat va alors présenter un verbal du chirurgien pour ses blessures et on poursuivra aussi sur ce chef)
FF752/2	042	—	—	101B132	25/06/1708	03/07/1708	DEBATS (Marie)	<i>épouse de</i>	COMTE-dit- TOURTISSAIR E (Pierre)	BAROUSSE (Bernard), tavernier / JALBERT (Anne), sage-femme, <i>son</i> <i>épouse</i>	excès	—	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	10	verbal du chirurgien / requête en provision / voir aussi la procédure faite par Anne Masencal contre la plaignante (même jour)
FF752/2	043	—	—	—	25/06/1708	03/07/1708	MASENCAL (Anne)	—	—	DEBATS (Marie), épouse COMTE-dit- TOURTISSAIRE (Pierre)	insultes	diffamati on	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	6	voir aussi la procédure faite par l'accusée contre Barousse, parrain de la plaignante (même jour), ou se trouve la sentence commune aux deux
FF752/2	044	—	—	101B132	28/06/1708	05/07/1708	GERAUD (Catherine)	<i>épouse de</i>	LAGARRIGUE (Pierre), jardinier	HEBERT-dit-MIQUEL (Jean), rôtisseur	excès	—	—	—	dommages et intérêts	7# / + dépens	7	verbal du chirurgien / se passe au marché des Changes où la plaignante apporte une corbeille d'oignons
FF752/2	045	—	—	101B132	02/07/1708	—	DIJOLS (Bernard)	garçon cuisinier	—	LAMALETIE, procureur / + <i>inconnus</i>	excès à heure nocturne	excès avec arme	excès réels	—	—	—	5	verbal du chirurgien (qui est aussi médecin) / coups de sabre donnés à la tête / l'accusé principal est fuitif
FF752/2	046	—	—	101B132	03/07/1708	—	DOUMENC (Pierre)	marchand	—	BOUJONIER (Bernard), perruquier / SAURET (Jeanne), <i>son épouse</i> / BIARNOIS, leur garçon perruquier	excès	—	—	—	—	—	12	verbal du chirurgien / requête en provision (ne semble pas avoir été accordée) / querelle entre locataires d'une même maison
FF752/2	047	—	—	101B132	10/07/1708	—	JONQUIERES (Sylvie)	fille de service, <i>fille</i> <i>de</i> [+]	JONQUIERES (Jean), concierge des prisons de la conciergerie	ALBRESPY (Pierre), garçon racher	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	2	avec relation (certificat) de grossesse dressé par une sage- femme assermentée
FF752/2	048	—	—	101B132	22/07/1708	—	QUINQUIRY (Bernarde)	fille de service	chez Mme de MARTRES	BRANCHOU (François), cuisinier chez Mme de MARTRES	promess e de mariage	—	—	—	—	—	2	une fille est née en septembre 1707, un contrat de mariage a été passé en juin 1707, les bans publiés, mais l'accusé

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		n'exécute toujours pas sa promesse
FF752/2	049	—	—	101B132	22/07/1708	—	GASTON (Jean)	marchand verrier	<i>faisant pour Jacques Gaston, son fils (11 ans)</i>	X (Marion)	violences sur enfant mineur	—	—	—	—	—	3	verbal du chirurgien pour le fils du plaignant
FF752/2	050	—	—	101B132	23/07/1708	—	<i>Hôpital Saint- Jacques (Le syndic de l')</i>	—	—	LAFONT (Catherine)	expositio n d'enfant	—	—	—	—	—	9	se fait repérer en se proposant comme nourrice pour les enfants de l'hôpital, car on s'aperçoit qu'elle s'occupe particulièrement d'un bébé exposé (trouvé la veille) et le laisse téter autant qu'il veut
FF752/2	051	—	—	101B132	24/07/1708	—	BAUDIER (Jeanne)	<i>veuve de</i>	TERRAIL (Jean, <i>ou</i> Bernard), charretier	TERRAIL (Bertrand, <i>ou</i> Jean), rôti- seur, <i>filiâtre de la plaignante</i>	violences domestiq ues	excès réels	—	—	—	—	11	verbal du chirurgien / broche plantée dans le bras alors qu'elle veut s'interposer entre accusé et son épouse / les excès remontent au 16 juillet / confusion sur les prénoms de l'accusé dans toutes les pièces de la procédure
FF752/2	052	—	—	101B132	26/07/1708	—	LACOMBE (Dominique)	apprenti boulangier	chez LANCE, boulangier	CROUZADE (Charles), boulangier / DELPECH (Jean), son apprenti	excès	—	—	—	—	—	6	verbal du chirurgien / querelle au four situé au coin des Pénitents Gris
FF752/2	053	—	—	101B132	27/07/1708	—	CAPPE (Léonard)	tapissier	—	SERVANT-dit- ROQUES (Blaise), cordonnier	insultes	excès	—	—	—	—	6	verbal du chirurgien / querelle au cabaret / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (le 28 dudit)
FF752/2	054	—	—	101B132	28/07/1708	—	SERVANT-dit- ROQUES (Blaise)	cordonnier	—	CAPPE (Léonard), tapissier	excès	—	—	—	—	—	3	voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (le 27 dudit)
FF752/2	055	—	—	101B132	30/07/1708	—	FRECHE (Marguerite)	<i>veuve de</i>	FANJAU (François), travailleur à Lardenne- Haute	PEYROUZET (Pierre), travailleur / FANJAU (Jean- Pierre), travailleur, <i>filiâtre de la plaignante</i>	excès	—	—	—	—	—	9	verbal du chirurgien
FF752/2	056	—	—	101B132	31/07/1708	—	ROBERT (Charles de)	écuyer, ancien capitoul	—	SICRES (Jean)	vol domestiq ue	vol avec effraction	—	—	—	—	3	vol d'effets vestimentaires
FF752/2	057	—	NC	101B132	07/08/1708	08/10/1708	COURTY (Pierre)	tondeur de draps	—	CARRIERE (Jérôme), ancien garçon du plaignant / MOUDOULET-dit- LAFORET (Jacques), tailleur d'habits / DABEZAT (Jeanne)	vol	recel	—	—	relaxe	<i>ne semble concerner que le 2e accusé</i>	28	procédure non communicable, pièces fragilisées par d'anciennes moisissures / vol de tissus chez le plaignant
FF752/2	058	—	NC	101B132	30/08/1708	—	SEGUENOT (Marguerite) / SEGUENOT (Suzon)	<i>sœurs</i>	—	LATOCH, maître écrivain	attentat	menaces	insultes	diffamati on	—	—	2	procédure non communicable, pièces fragilisées par d'anciennes moisissures / querelle suite à une saisie ou vente à l'encan des meubles de l'auberge du Grand Soleil
FF752/2	059	—	A à L	101B132	02/09/1708	20/11/1708	BOYER (Guillaume)	charron	<i>faisant à la mémoire de Géraud Boyer, son fils</i>	GILET-dit-COUGES (Arnaud), travailleur / LAFITTE, <i>son parâtre</i>	excès avec arme	excès réels	meurtre	—	pendaison / galères	hors la porte Saint- Cyprien / à vie	14	relation d'autopsie (meurt des suite d'un coup de fusil à la cuisse) / sentence rendue par contumace / le premier accusé va se présenter devant la justice le 23 juillet 1709 et

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern s	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		remettre le lendemain une lettre de grâce, rémission et pardon du roi
FF752/2	060	—	—	101B132	03/09/1708	—	GAUBERT (Jacquette)	épouse de	GODART (Bertrand), orfèvre	X (Isabeau), épouse X (Mr), cocher	insultes	voie de fait	menaces	—	—	—	2	querelle de voisinage à propos d'un enfant de la plaignante / "putain, gueuze, véroleuse"
FF752/2	061	—	—	101B132	10/09/1708	—	LISSET (Pierre)	travailleur de terre	—	AURIOL-dit-BIELLE (Jean), travailleur de terre / CAZMAJOU-dit-ROQUEBOULIN (Raymond), travailleur de terre	excès	—	—	—	—	—	9	querelle dans la vigne du plaignant / verbal du chirurgien (dressé par un chirurgien du lieu de Launaguet) / le procureur du roi demande le renvoi de l'affaire devant la justice du seigneur de Saint-Alban
FF752/2	062	—	—	101B132	14/09/1708	—	CESSE de BUSSY (Edme)	chirurgien-major des armées du Roi	—	DELRIEU, fenassier	abus et filouterie	—	—	—	—	—	2	voir aussi autres procédures du même contre le même le 10 octobre et contre son frère et sa sœur le 16 octobre
FF752/2	063	—	—	101B132	15/09/1708	—	COUSTURIAN (Jeanne)	tenant des gens en service, épouse de	ROQUES (Jean), tonnelier	FERRET, joueur d'instruments musicaux	excès avec arme	insultes	—	—	—	—	3	l'accusé était en service (en pension) chez la plaignante, il s'énervé lorsqu'on lui dit de ne plus revenir
FF752/2	064	—	—	101B132	17/09/1708	—	FERLUC (Antoine)	procureur au parlement	—	X (Jeanne), fille de service chez le plaignant / DELSUM (Françoise), revendeuse de hardes	vol domestique	recel	—	—	—	—	9	vol d'effets vestimentaires
FF752/2	065	—	—	101B132	18/09/1708	—	SABATIER (Alexandre)	commis à la levée des impositions	au capitoulat Saint-Sernin	OUILHE, jardinier / + son fils	excès	affrontement	—	—	—	—	3	verbal du chirurgien / agressé avec un "rastel garny de pointes de fer" (râteau)
FF752/2	066	—	—	101B132	19/09/1708	vers le 15 octobre	BONHOMME (Louise)	revendeuse de fruits et de poisson	—	JAMMET-dite-BLANCOU (Marie), revendeuse de poisson, épouse BESSE (Guillaume), grenatier à la Pierre	diffamation	—	—	—	mise hors de cour	précisions inconnues	7	voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (même jour) / la sentence n'étant ni datée ni signée, il est fort possible qu'elle n'ait jamais été prononcée
FF752/2	067	—	—	101B133	19/09/1708	vers le 15 octobre	JAMMET-dite-BLANCOU (Marie)	épouse de	BESSE (Guillaume), grenatier à la Pierre	BONHOMME (Louise), revendeuse de fruits et de poisson	insultes	diffamation	—	—	rejet de la plainte	—	5	voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (même jour), où se trouve la sentence commune
FF752/2	068	—	—	101B132	24/09/1708	—	LAVIT (Raymonde)	épouse de	TERGAL (Bertrand), travailleur au magasin du salpêtre	X (Catherine), épouse ROQUIE / + sa fille	attentat	insultes	menaces	—	—	—	2	traîtée de double maquerelle, avec menaces de lui couper les bras, disent aussi que son mari est impuissant / "vilene putain, tu croyes que ce miroir feut pour toy"
FF752/2	069	—	—	101B132	24/09/1708	—	ICLER (Anne)	fille de service	chez Mr de ROUSSY, conseiller au parlement	TURIN (Bernard), cocher chez Mr de ROUSSY, conseiller au parlement	dénoncé de grossesse	—	—	—	—	—	1	est enceinte de 8 mois
FF752/2	070	—	—	101B132	27/09/1708	—	PERCIN (François de)	lieutenant de vaisseau, seigneur de Seilh et Tricheries	—	DEJEAN (Catherine), veuve DUPUECH (Bernard), tailleur d'habits / BERGET (Anne-Marie), doubleuse de soie, sa petite-fille	vol avec effraction	recel	—	—	—	—	4	vol de nombreux effets vestimentaires (surtout féminins) et d'un miroir à toilette / les 2 accusées sont uniquement suspectées de recel : on trouve quelques effets chez elles
FF752/2	071	—	—	101B132	29/09/1708	—	CAYRE (Jean)	marchand de toile	—	CHATANIE "neveu"	excès	menaces	—	—	—	—	1	querelle place de la Pierre où le plaignant tient un

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		emplacement pour la débite de sa marchandise
FF752/2	072	—	—	101B132	09/10/1708	—	BONNET (Guillaume)	travailleur de terre, de Colomiers	—	MARTEL (Jacques)	excès	—	—	—	—	—	2	querelle à propos des pièges à oiseaux posés par le plaignant dans un retouble à Saint-Martin du Tocuh
FF752/2	073	—	—	101B132	10/10/1708	—	CESSE de BUSSY (Edme)	chirurgien-major des armées du Roi	—	DELRIEU, fenassier	insultes	menaces	—	—	—	—	1	"chien phanatique" / voir aussi autres procédures du même contre le même le 14 septembre et contre son frère et sa sœur le 16 octobre
FF752/2	074	—	—	101B132	13/10/1708	—	DOUTRE (Françoise)	faiseuse d'aunages	—	BARGUES (Pierre), tailleur d'habits / + sa mère	insultes	excès	—	—	—	—	3	verbal du chirurgien / querelle à propos d'une dette
FF752/2	075	—	—	101B132	16/10/1708	—	CESSE de BUSSY (Edme)	chirurgien-major des armées du Roi	<i>faisant tant pour lui que pour le sieur Joseph Bayssset, huissier</i>	DELRIEU (Pierre), prêtre / + sa sœur	insultes	menaces	obstruction à justice	affrontement	—	—	5	lors de la saisie et annotation des biens du fenassier Delrieu (voir autres procédures du même, les 14 septembre et 10 octobre) le frère et la sœur s'y opposent et déchirent même les papiers de l'huissier
FF752/2	076	—	—	101B132	21/10/1708	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour le repos public</i>	—	PECH (Jean) / ROCHE (Antoine) / MENOT (Germain) / CASALES (Jean) / LEFEBRE (François) / CAMBOU (Vidal) / LAPIERRE (Michel) / MAURY (Antoine) / DELIBES (François-Hiérosme) / ASQUIER (Jacques) / CUQ (Jean) / VERDIER (Etienne)	campe	trouble à l'ordre public	excès	dégradat ion de bien privé	—	—	15	combat du "jeu" de la campe entre les portes Saint-Etienne et Montoulieu / des charrettes de particuliers auraient été jetées dans les fossés, et des maisons menacées d'incendie et des passants blessés
FF752/2	077	—	—	101B132	28/10/1708	03/11/1708	LABOULBENE (Catherine)	<i>épouse de</i>	MERVIEL, avocat	REBELLIER (Mlle), belle-mère de la plaignante / MERVIEL "cadet", beau-frère de la plaignante	enlèvement d'effets	—	—	—	récréance des effets	—	3	enlèvement d'un cabinet avec toutes les hardes et nippes de la plaignante / on comprend qu'il s'agit là d'une saisie, mais qu'elle conteste car il s'agit de ses effets personnels et non ceux de son mari
FF752/2	078	—	—	101B132	03/12/1708	date inconnue	MERLE (Jean)	tourneur	—	BRILHARD (Jean), tourneur, bayle actuel du corps / RAYMOND (François), tourneur	diffamation	—	—	—	dommages et intérêts	30# (<i>dépens inclus</i>)	9	querelle au cabaret, disent qu'il a eu le fouet et a été marqué de la fleur de lis / la sentence n'a peut-être jamais été appliquée car elle n'est ni datée ni signée
FF752/2	079	—	—	101B132	12/12/1708	—	LAMOTHE (Jean-Paul) / SADOUL (Catherine)	praticien, <i>mari et femme</i>	—	X (Mlle), épouse X (Christophe), revendeur de hardes	diffamation	subornation	voie de fait	—	—	—	2	l'accusée s'ingénie à envoyer des "clients" chez la plaignante leur assurant que cette dernière va malverser avec eux
FF752/2	080	—	—	101B132	15/12/1708	—	DELPAS (Anne)	fille de service	chez CABOS, hôte, du lieu de Verfeil	CABOS, hôte, du lieu de Verfeil, <i>maître de la plaignante</i>	dénoncede grossess e	abandon	—	—	—	—	1	—
FF752/2	081	—	—	101B132	19/12/1708	—	PAUTRIC (Jacquette)	<i>veuve de</i>	MANGONET (Jean), chirurgien, du Castera	COURTINADE, chirurgien, du Castera	dénoncede grossess e	—	—	—	—	—	1	a déjà eu 2 enfants depuis son veuvage, dont 1 dudit Courtinade dont elle est à nouveau enceinte
FF752/2	082	—	—	101B132	23/12/1708	—	SAUBAT	ouvrier en	—	TEUILHE (Bertrand),	vol	—	—	—	—	—	1	en fait l'accusé quitte le service

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							(Arnaud)	soie		garçon ouvrier en soie chez le plaignant	domestique							du plaignant avant le terme de son contrat en emportant indûment ses gages